

PROCÈS-VERBAL
RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du Jeudi 2 Mars 2017

Lieu de réunion : mairie de Saint-Secondin

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 Février 2017

Date de publication 6 Mars 2017

Etaient Présents : Jean SAUMUR (Maire) - Maryvonne CHARTIER - Marie Josée RICHARD - Fabrice MARCHAND - Pascal KNOBLOCH - (Adjoints) Madame Véronique MOTHET - Messieurs Laurent DELAFAYE - Serge MORILLON- Jean-Louis BOURRIAUX - Philippe RAYNAUD - (Conseillers municipaux)

Absents et excusés : Alexandra BOUGE - Fabienne MITAULT - Jacky MARCHAND - Matthieu GUYON

Monsieur MARCHAND Jacky avait remis une procuration à Monsieur Jean-Louis BOURRIAUX.

Madame Véronique MOTHET a été élue secrétaire.

Plus de la moitié des membres du Conseil Municipal étant présents,
La séance débute à 20 heures

Ordre du jour

- demande de vente d'une voie communale publique à un particulier
- Adhésion au CNAS
- Retours Commissions
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande à Madame Véronique MOTHET de donner une lecture succincte du procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 Janvier 2017.

Aucune observation n'étant relevée, le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 27 Janvier 2017 est adopté à l'unanimité.

D'autre part, le Maire rappelle au Conseil que cette convocation fait suite à la dernière réunion de Conseil, prévue le 24 février qui n'a pas pu siéger, le quorum n'étant pas atteint.

Demande de vente d'une voie communale publique à un particulier

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la précédente réunion du Conseil au cours de laquelle il avait été évoqué la demande d'achat du chemin de Céré.

Il indique que suite à la réunion du Conseil, il a reçu des représentants du projet "Réserves de substitution", pour étudier un nouveau tracé pour le passage des canalisations . Il en ressort que lors de l'étude, d'autres tracés avaient été envisagés,

mais qu'ils n'étaient pas possible de les mettre en œuvre suite à différentes contraintes .

D'autre part , ce chemin est bien répertorié comme sentier de randonnée au niveau départemental .

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré demande au Maire de rencontrer Monsieur ROUSSEAU pour évoquer avec lui les contraintes qui seraient associées à la vente de ce chemin et pour savoir si malgré cela il confirme sa position d'acheteur de ce chemin.

Adhésion au CNAS(Comité National d'Aide Sociale)

Le Maire présente au Conseil Municipal le CNAS. Il précise que cet organisme apporte des aides sociales aux employés des communes qui y adhèrent.

Le montant de la cotisation est actuellement de 201.45 € par agent et par an.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré serait favorable (5 non pour 6 oui) à cette adhésion, mais demande au Maire de contacter cet organisme pour qu'il vienne ,avant un engagement définitif, rencontrer le personnel afin de lui présenter ses différentes actions.

Retours commissions

Eaux de Vienne SIVEER:

Monsieur Laurent DELAFAYE explique au Conseil Municipal que le budget du Syndicat a été voté à 88%.

Un nouveau tarif a été mis en place pour les usagers professionnels agricoles.

Un nouveau Bureau doit être mis en place suite à la loi NOTRe.

Le Maire fait part d'un article qui est paru dans la presse et qui indiquait une mauvaise qualité de l'eau au sein de la commune, suite à une publication de l'UFC QUE CHOISIR. Il a demandé des précisions aux responsables du secteur et il s'avère que cette analyse date de 2015 et que depuis les taux sont redevenus normaux.

Communauté des Communes du Civraisien en Poitou:

Diverses commissions ont été mises en place (contractualisation, développement économique, tourisme, environnement et aménagement numérique, CIAS, GAL, téléphonie mobile)

Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud:

Le Maire indique au Conseil que le budget du Syndicat a été voté avec une augmentation de 2% des cotisations des communes pour 2017.

En matière de travaux , des problèmes ont été signalés sur les berges du Serbon. La technicienne est prévenue et passera pour voir.

Questions diverses :

VALOREM : le Maire indique qu'il a rencontré un responsable de la société VALOREM qui lui a indiqué que le projet avançait et qu'ils cherchaient un circuit de livraison des éoliennes. Ils proposent de faire un transfert de chargement à l'aire de repos de la Vignerie avec un "Bled lifter" et ainsi passeraient dans le bourg de Saint Secondin. Ceci bien sûr obligerait à une augmentation de la largeur de la route et des études sont en cours avec le Département.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer sur l'autorisation donnée à l'entreprise. d'utiliser l'aire de repos de la Vignerie pour effectuer le transfert.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à la demande de Valorem.

Réserves de substitution

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une enquête publique est en cours pour la création des réserves de substitution.

Il précise que le Conseil doit se prononcer sur la construction de ces réserves de substitution.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré donne un avis favorable avec 10 voix pour et une abstention.

Commission des bâtiments : une réunion est prévue le samedi 8 avril à 10 heures pour faire le point sur le projet de rénovation du village Chalets.

Miroir Route de Usson:

Monsieur MARCHAND Fabrice est chargé de mener une réflexion sur le sujet (Type de miroir, coût du miroir et emplacement)

Demande d'achat d'une bande de terrain par Mr KAHOUL:

Le Maire indique qu'il a été saisi par Monsieur KAHOUL d'une demande d'achat d'une parcelle de terrain de 450 m² environ pour améliorer sa propriété.

Le conseil demande au Maire de faire les démarches pour connaître l'estimation du m².

Plus rien n'étant à l'Ordre du Jour la séance est levée.